

+41 22 919 41 11 +41 22 919 41 60 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5 Case postale 330 1218 Le Grand-Saconnex Genève – Suisse www.ipu.org

Cabinet du Secrétaire général

GRP/2016/Inf.1 le 4 février 2016

## Légiférer pour l'autonomisation des femmes et le développement durable New York, le 15 mars 2016

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la réunion parlementaire organisée à New York à l'occasion de la 60<sup>ème</sup> session la Commission de la condition de la femme aura lieu le 15 mars 2016. Organisée sous les auspices de l'Union interparlementaire et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), elle aura pour objet d'apporter une contribution au thème principal de la Commission qui sera consacré à <u>l'Automisation des femmes et développement durable</u>.

La réunion parlementaire, intitulée *Légiférer pour l'autonomisation des femmes et le développement durable*, sera axée sur les principales formes de discrimination législative, qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable, illustrées par la recherche internationale fondée sur des faits et les expériences pratiques des législateurs en matière d'adoption, d'application et de contrôle de lois en faveur de l'égalité des sexes et la non-discrimination. Vous trouvrez ci-joint l'ordre du jour de la réunion parlementaire et d'autres documents utiles concernant la réunion parlementaire, qui sont aussi disponibles à l'adresse suivante : www.ipu.org/splz-f/csw16.htm.

L'UIP encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes, des questions juridiques ou des droits de l'homme. Cela leur permettra non seulement de participer à la réunion parlementaire et d'y apporter leur contribution, mais aussi d'assurer la prise en compte du point de vue des parlementaires dans les débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 14 au 25 mars 2016.

Veuillez noter qu'outre la réunion parlementaire, l'UIP organise également une rencontre parallèle informelle qui portera sur *La mise en œuvre dans les pays arabes la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations-Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.* La rencontre aura lieu aura lieu le lundi 14 mars, de 18 h. 30 à 19 h.45 dans l'Ex-Press Bar du bâtiment de l'Assemblée générale. Les salles de réunions informelles de l'ONU ne disposant pas d'installations d'interprétation, les débats de cette rencontre se dérouleront uniquement en anglais.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Martin Chungong Secrétaire général